

98 logements neufs à louer à partir de mars 2027

Venez découvrir nos logements neufs
semi-individuels et collectifs disponibles
à la location à compter de mars 2027 !

Cela vous intéresse !

Comment faire ?

- 1- Effectuez votre demande de logement social sur www.demande-logement-social.gouv.fr
- 2- Venez aux permanences avec votre numéro unique de demande de logement social

Votre demande

sera étudiée

par nos équipes

La mairie et les équipes de Maisons & Cités seront là pour vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches lors des permanences

PERMANENCE EN MAIRIE

**9 SEPTEMBRE
5 OCTOBRE**

**> 8H30 - 12H
13H30 - 17H <**

VENEZ NOMBREUX !

